



HISTOIRE

MODULE 2

NIVEAU SUPÉRIEUR ET NIVEAU MOYEN

**ÉPREUVE 1 – RÉTABLISSEMENT ET MAINTIEN DE LA PAIX : LES RELATIONS
INTERNATIONALES (1918 – 1936)**

Mardi 11 mai 2010 (après-midi)

1 heure

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- Répondez à toutes les questions.

Lisez attentivement tous les documents sources et répondez à toutes les questions qui suivent.

Les textes de cette épreuve ont été adaptés : les ajouts de mots et les explications sont indiqués entre crochets [] ; les suppressions substantielles de texte sont signalées par des points de suspension ... ; les changements mineurs ne sont pas indiqués.

Ces documents sources et questions concernent la crise abyssinienne (1935 – 1936).

SOURCE A *Extrait du Pacte de la Société des Nations, 1919.*

Article 16 – Si un membre de la Société recourt à la guerre, contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15, il est considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre [cesser] immédiatement avec lui toutes relations commerciales ou financières, à interdire tous rapports entre leurs nationaux et ceux de l'État en rupture de pacte et à faire cesser toutes communications financières, commerciales ou personnelles entre les nationaux de cet État et ceux de tout autre État, membre ou non de la Société.

En ce cas, le Conseil a le devoir de recommander aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens par lesquels les membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société.

SOURCE B *Déclaration sur une entrevue qui s'est tenue le 13 décembre 1935 entre le Premier ministre britannique, Stanley Baldwin, et une délégation de la Société des Nations. Cette déclaration porte la mention « strictement confidentiel ».*

[Le Premier ministre] nous a assuré qu'il tenait fidèlement tous ses engagements concernant la Société et a proposé que l'entrevue soit à la fois franche et confidentielle. Le Premier ministre a déclaré que la politique de la Société était toujours celle du gouvernement [britannique] et nous étions tous d'accord sur le fait que nous désirions voir cette politique appliquée. La réalisation de ce désir a toutefois soulevé des problèmes extrêmement complexes. Il a ensuite expliqué l'extrême gravité de la situation en Europe, notamment le risque que Mussolini puisse lancer une attaque « en chien enragé » [irrationnelle] contre la flotte britannique. Bien qu'une telle attaque doive entraîner à long terme la défaite de l'Italie, la guerre pourrait durer quelque temps et engendrer de sérieuses pertes et complications diplomatiques. Entre-temps, nous devons déterminer si nous pouvons compter sur le soutien effectif des autres membres de la Société. Aucun membre, à l'exception de la Grande-Bretagne, ne s'était préparé à faire face à une attaque. Quant à la France, toute la nation française avait la guerre en horreur.

SOURCE C

« La route venant de Rome », dessin humoristique publié le 6 octobre 1935 dans le **New York Times** et représentant Mussolini durant la crise abyssinienne.



« La route venant de Rome »

SOURCE D

Extrait de *Africa in War and Peace (L'Afrique en temps de guerre et de paix)* de Eric S. Packham, 2004. L'auteur, qui se trouvait en Afrique au moment de la crise abyssinienne, a servi dans l'armée britannique en Côte-de-l'Or (Ghana) durant la Seconde Guerre mondiale.

Nous eûmes tous le sentiment qu'il s'agissait d'une fin ignominieuse [honteuse] pour les grands espoirs qui avaient été fondés sur la Société des Nations lorsque l'Assemblée refusa de prendre la seule mesure décisive qui aurait mis fin à l'invasion : la prohibition des exportations de pétrole vers l'Italie, qui aurait empêché Mussolini de ravitailler ses forces d'invasion... En 1935, la politique étrangère de Laval avait pour objectif principal de conserver une alliance avec l'Italie. Il était donc plus important d'avoir Mussolini pour allié contre Hitler que de défendre Hailé Sélassié contre lui. En même temps, Hoare et Laval semblaient penser que Mussolini pouvait entrer en guerre contre la Grande-Bretagne si celle-ci imposait un embargo pétrolier contre l'Italie ou coupait les communications de l'Italie avec l'Abyssinie... En 1935, la Grande-Bretagne était la première puissance en Europe, et elle aurait dû assumer sa responsabilité en jouant un rôle de meneur et en faisant face de manière efficace à la situation en Abyssinie. Les autres membres de la Société étaient disposés à prendre des sanctions contre l'Italie, mais malheureusement, la Grande-Bretagne ne donna pas réellement l'exemple jusqu'à ce qu'il fût trop tard.

SOURCE E *Extrait d'un discours prononcé par Haïlé Sélassié devant la Société des Nations en juin 1936.*

Moi, Haïlé Sélassié, Empereur d'Abyssinie, je suis ici aujourd'hui pour demander que justice soit rendue à mon peuple et que l'assistance qui lui a été promise, il y a huit mois, par cinquante pays ayant reconnu la violation des traités internationaux et l'agression dont il a été victime lui soit enfin accordée... Quelle assistance réelle a été donnée à l'Éthiopie par les cinquante-deux pays qui ont reconnu le gouvernement de Rome coupable d'avoir violé le Pacte et qui ont promis d'empêcher l'agresseur de triompher ? ... J'ai constaté avec peine, mais sans surprise, que trois puissances considéraient leurs engagements dans le cadre du Pacte comme ne valant absolument rien. ... Concrètement, que signifient donc l'article 16 du Pacte et la sécurité collective ? ... C'est la sécurité collective : c'est l'existence même de la Société des Nations. C'est la valeur de promesses faites aux petits États que leur intégrité et leur indépendance seront respectées et préservées... c'est le principe de l'égalité entre États. ... En un mot, c'est la moralité internationale qui est en jeu.

1. (a) D'après la source A, quelle était la portée de l'article 16 du *Pacte de la Société des Nations* ? [3 points]
(b) Quel est le message transmis par la source C ? [2 points]
 2. Comparez et opposez les opinions exprimées dans les sources B et D sur la politique britannique durant la crise abyssinienne. [6 points]
 3. En faisant référence à leur origine et à leur objectif, évaluez la valeur et les limites des sources D et E pour les historiens qui étudient la crise abyssinienne. [6 points]
 4. En utilisant les sources et vos propres connaissances, évaluez les raisons pour lesquelles la politique de sécurité collective de la Société des Nations était difficile à appliquer durant la crise abyssinienne. [8 points]
-